

exhorter par les présentes lettres à exercer, au sujet de cette société et autres semblables, la vigilance, la sollicitude et le zèle qui vous animent dans la charge qui vous est confiée. Avant tout, on doit se rappeler le décret de la Sainte Inquisition Romaine et Universelle, de l'année 1846, dans lequel il est défini qu'il faut regarder comme sociétés secrètes, prohibées par les Constitutions Apostoliques, toutes celles qui traitent quelque complot contre l'Eglise ou contre l'Etat, soit que l'on y exige le serment de garder le secret, soit qu'on ne l'exige point. Quant aux sociétés d'ouvriers, comme le remarque avec justesse le second concile plénier de Baltimore, approuvé par le Saint-Siège, il faut prendre garde, sous prétexte de n'avoir en vue que le secours et la protection mutuelle des associés, de ne rien faire qui favorise les sociétés condamnées par l'Eglise. De plus, les ouvriers qui font partie de ces sociétés, doivent craindre de se laisser entraîner par les ruses et les artifices d'hommes méchants, à violer les lois de la justice, soit en ne travaillant pas autant qu'ils y sont tenus, soit de quelque autre manière à l'égard de ceux qui les emploient. On ne peut nullement regarder comme tolérées les sociétés, de quelque nature qu'elles soient, dans lesquelles on s'engage par serment à obéir à tout ce qui sera commandé par les chefs de la société, ou à garder inviolablement le secret, même quand on serait interrogé par une autorité légitime. Enfin on doit regarder comme absolument illicites ces sociétés dont les membres s'engagent tellement à se défendre les uns les autres, qu'il en résulte un danger de troubles et de meurtres. Au moyen de ces principes, on pourra facilement juger si la *Société des Cordonniers*, et autres semblables, sont du nombre de celles qui sont condamnées par les Constitutions Apostoliques. Même dans le cas où ces sociétés ne paraîtraient pas frappées des peines les plus sévères de l'Eglise, les pasteurs feront très-bien de détourner, autant que possible, les fidèles confiés à leur sollicitude de s'y agréger, parce qu'on ne peut douter qu'elles ne soient très-dangereuses pour les âmes.

Les mêmes Administrateurs nous avertissent que la part du diocèse de Québec, dans les frais encourus pour le rapatriement de nos zouaves pontificaux, est de \$2069, somme qui n'est si considérable qu'en conséquence de l'invasion de Rome et de la mauvaise foi du gouvernement italien. Comme ils n'avaient en mains, de la dernière collecte faite sur l'invitation de feu Mgr. Baillargeon, que \$351.83, ils ont dû, pour payer la balance demandée, emprunter \$1717.17, ne voulant, disent-ils dans un sentiment de dévouement filial envers le Saint-Père, sentiment que chacun doit partager, prendre sur le donier de Saint Pierre pour payer cette balance. Ils prient donc MM. les curés et les fidèles de vouloir bien leur prêter leur concours pour couvrir l'emprunt auquel ils ont été forcés de recourir, et, à cet effet, une quête aura lieu dans toutes les églises paroissiales, un des dimanches du mois de janvier.

Il est grandement à désirer que tous contribuent avec générosité à la bonne œuvre proposée. Elle est des plus excellentes et Dieu ne manquera pas de bénir d'une manière toute particulière, spirituellement et temporellement, les hommes de bonne volonté qui y auront pris part. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit : Si nous sommes en état d'expédier des secours à l'étranger, donnons donc tout ce dont nous pouvons disposer au Souverain Pontife, qu'un gouvernement sans foi et sans honneur a si indignement dépouillé de tout ce qu'il possédait. C'est leur père que de bons enfants doivent secourir de préférence, si Dieu permet qu'il soit éprouvé par la perte de ses biens.

Victor-Emmanuel, stupide mannequin que la Révolution met, en scène, est entré dans Rome, dit une dépêche portant la date du 31 décembre. Elle ajoute que la réception a été en-

thousiaste, qu'il y a eu illumination et que le roi, paraissant sur le balcon du Quirinal, a été acclamé par une foule immense. Ce brigand couronné a donc enfin consommé ses sacrilèges occupations. Il se rit sans doute de toutes les excommunications portées contre lui, notamment de celle que fulmine l'admirable lettre encyclique de Pie IX du 1er novembre 1870 et qu'il vient de braver. Les faits confirmeront bientôt ce que dit l'histoire, même contemporaine, qui a toujours donné raison aux excommunications lancées par les Souverains Pontifes contre les persécuteurs de l'Eglise et les spoliateurs de ses Etats.

Le fameux Prim, principal auteur des maux épouvantables qui ont pesés sur l'Espagne pendant ces dernières années et dont elle souffre encore, est mort le 29 décembre 1870, des suites de blessures graves que lui ont portées des assassins. Quand on a, comme lui, foulé aux pieds les droits les plus sacrés; quand on a immolé la patrie à ses honteuses convoitises, on mérite bien de finir tragiquement. Puisse la justice de Dieu s'être contentée de cette expiation!

Nous extrayons ce qui suit d'une magnifique conférence que Mgr. Raymond, supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe, a faite en décembre dernier, devant l'Union Catholique, sur les enseignements des événements contemporains :

« Quiconque entend une fausse doctrine, doit, s'il le peut, la combattre. L'énoncé d'un principe erroné est une provocation à notre force intellectuelle ou à notre courage moral. Si la gant n'est pas relevé, le champion de l'erreur en concevra une audace, à l'aide de laquelle il pourra remporter une victoire funeste. A la vue des effets déplorables de faux principes dont souffre la société, que chacun se sente animé du zèle de soutenir les saines doctrines. Il n'y a pas seulement à se tenir sur la défensive; il faut la noble et sainte ambition de la conquête; la vérité a le droit de dominer les esprits; l'intelligence qui la possède a le devoir d'étendre son empire.

« Il faut profiter de toutes les occasions pour affirmer la vérité, dans quelqu'ordre que ce soit. C'est souvent sous l'influence d'une parole entraînante que se forment les convictions. Exprimez hardiment, vous dirai-je, Messieurs, les idées que vous croyez propres à produire quelque bien dans la société. Soutenez-les, non pas sans doute avec l'ardeur passionnée de la dispute, mais avec une assurance et une fermeté qui fassent passer votre persuasion dans l'esprit des autres.....

« Mais le talent ou l'occasion de la parole ne sont pas donnés à tous; votre intelligence, enrichie par l'éducation, aura un autre mode d'impression, un autre moyen de propagande en faveur de la vérité, une autre arme pour défendre la foi catholique et la nationalité canadienne. Quelle n'est pas la puissance de la plume? Servez-vous en pour répandre la lumière et former vos compatriotes aux sentiments généreux, et par les journaux, et par les brochures, et par des écrits, agents puissants, d'un zèle éclairé, mis au service de la plus sainte et de la plus noble cause.

« Lorsqu'on examine, d'un côté, la rapidité avec laquelle se sont répandues les doctrines funestes à la société, et de l'autre, l'opposition que ces doctrines devaient rencontrer dans la raison, la conscience et le véritable désir du bien public, on est surpris de l'empire qu'elles ont exercé. Sans doute cela s'explique par les passions qu'elles favorisent, ou par l'ignorance qu'elles exploitent. Mais il faut le dire, la cause première de cet effet déplorable se trouve dans un zèle de propagande qui, on le sent, est inspiré par l'esprit opposé à celui qui a soufflé sur les apôtres, et, dans une impudence hardie, qui ne sait rougir ni devant la vérité, ni devant la vertu... L'audace, c'est l'arme des hommes du mal. L'on ne saurait dire tout le succès qu'elle a eu. Il y a au contraire, chez les hommes de bien, une certaine timidité